

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 15 mai 2009

### Service instructeur

Service de l'Action Internationale,  
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2009-7-10-2

### Service consulté

DJU  
DIF

## **Participation à un projet de séminaire européen pour les jeunes nommé "Conseil Européen de la Jeunesse"**

Résumé : Il vous est proposé de participer à un projet de séminaire européen pour les jeunes porté par la Ville de Mulhouse et intitulé "Conseil Européen de la Jeunesse". Il s'inscrit dans le cadre du Programme Européen Jeunesse en Action et vise à faire travailler les jeunes sur 3 thématiques définies ainsi qu'à favoriser le dialogue avec les élus locaux. La participation du Département à ce projet impliquerait un cofinancement de 3 800 euros.

### **Présentation générale du projet :**

Le projet « Conseil Européen de la Jeunesse » s'inscrit dans le Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA), dédié à l'organisation de séminaires européens réunissant des jeunes de 15 à 30 ans. L'objectif de cette mesure est d'encourager le dialogue entre les jeunes et les décideurs politiques, tout en promouvant la citoyenneté européenne, les valeurs de paix, de tolérance et de diversité.

Le projet démarrera le 8 septembre 2009 et se terminera le 31 janvier 2010. Le séminaire en tant que tel se tiendra du 12 au 14 novembre 2009 à Mulhouse et Colmar.

Il rassemblera une soixantaine de jeunes de 7 Etats Membres de l'Union Européenne (ainsi que leur accompagnateurs). Les participants viendront de :

- La Ville de Walsall (UK) ;
- La Ville d'Anvers (BE) ;
- La Ville de Timisoara (RO) ;
- Les Villes de Chemnitz et Kassel (DE) ;
- Le Powiat de Wroclaw, avec lequel le Conseil Général a un accord de coopération, et la Ville de Lodz (PL) ;
- La Ville d'Usti nad Labem (CZ) ;
- La Ville de Mulhouse.

Le projet est porté par la Ville de Mulhouse. Le Conseil Général du Haut-Rhin et le Réseau Express Jeunes (association réseau créée en 1993, regroupant 30 associations jeunesse de

18 pays et ayant porté plusieurs projets européens) auront le statut de partenaire local. Par ailleurs, le Centre d'Information sur les Institutions Européennes, avec lequel le Conseil Général est en partenariat pour 2009, sera amené à intervenir dans le cadre de cette action.

### **Activités menées dans le cadre du projet :**

Les jeunes travailleront sur les trois thèmes suivants :

- Créativité et innovation ;
- Changement climatique et développement durable ;
- Dialogue interculturel.

Les conclusions de leurs travaux seront exposées le 13 novembre 2009 au Conseil Général puis feront l'objet d'une publication.

Vous trouverez joint à ce rapport, l'actuelle version du dossier de concours communautaire qui doit être déposé au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2009.

### **Implications pour le Département du Haut-Rhin :**

Le budget total du projet s'élève à 53 251,55 € qui serait financé à hauteur de 40 809,60 € par les crédits européens, soit environ 76 % du coût total. Le montant restant (12 441,95 €) serait à charge des organisateurs locaux (Ville de Mulhouse, Conseil Général du Haut-Rhin, Réseau Express Jeunes).

La participation du Conseil Général du Haut-Rhin, conditionnée à l'obtention de la subvention européenne, s'élèvera au maximum à 3 800 € répartis comme suit :

- 450 € pour la prise en charge d'une rotation pour 2 bus entre Mulhouse et Colmar ;
- 250 € pour l'accueil des jeunes le 13 novembre 2009 (verre de l'amitié) ;
- 3 100 € à verser à la Ville de Mulhouse, porteur de projet, pour la participation aux frais globaux du projet. Cette participation départementale fera l'objet d'une convention, qui sera soumise à l'approbation de la Commission Permanente.

Il vous est proposé :

- d'approuver la participation du Département du Haut-Rhin à l'organisation et au financement de ce séminaire européen, soit 450 € pour la prise en charge d'une rotation de bus et 250 € pour l'accueil des jeunes. Ces dépenses seront imputées respectivement au chapitre 011 fonction 048 nature 6185 opération 2009-F612-312 et au chapitre 011 fonction 021 nature 6234 opération 2009-J618-13691,
- d'accorder une participation de 3 100 € à la Ville de Mulhouse au titre des frais globaux du projet. La dépense sera imputée au chapitre 65 fonction 048 nature 6562 opération 2009-F712-307,
- de m'autoriser à signer la fiche partenaire figurant dans le dossier de candidature communautaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

# ***Formulaire de Demande de subvention***

## **Programme Européen JEUNESSE EN ACTION**

### **Action 5 - Coopération politique européenne dans le domaine de la jeunesse**

#### **5.1 – Séminaires européens/Séminaires nationaux**

**VERSION 2009**

**Ce formulaire est à compléter. L'original est à envoyer par courrier à :**

Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action  
INJEP  
11, rue Paul Leplat  
78160 MARLY-LE-ROI

**Une copie doit impérativement parvenir au Directeur Régional et Départemental Jeunesse et Sports, à l'attention du correspondant régional PEJA.**

Votre correspondant régional peut vous accompagner pour construire votre projet et présenter la demande de subvention (liste des correspondants en annexe)

## **Demande de subvention**

### **Action 5 - Coopération politique européenne dans le domaine de la Jeunesse**

#### **5.1 – Rencontre de jeunes et de responsables de politiques de la jeunesse**

#### **Séminaires nationaux/Séminaires européens**

Version valable à partir du 1 Janvier 2009

Veillez remplir toutes les sections de ce formulaire vous concernant. Vous devez impérativement y joindre TOUS les documents mentionnés dans la liste de contrôle (dernière page). Afin de trouver les informations nécessaires pour remplir ce formulaire et mener à bien votre projet, veuillez vous référer au Guide du Programme « Jeunesse en Action » disponible sur le site de l'agence française du programme européen « Jeunesse en Action » ([www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)) dans la rubrique « Documents à télécharger ».

### **Partie I. Identification et résumé du projet**

#### **Référence du projet**

À remplir par l'agence nationale ou l'agence exécutive

Date du cachet de la poste / date de réception

#### **Nom de votre organisation**

Veillez indiquer le nom et l'acronyme de votre organisation:

Ville de Mulhouse

#### **Intitulé de votre projet**

Veillez donner un titre concis à votre projet.

**Conseil Européen de la Jeunesse à Mulhouse**

#### **Type d'activité**

Veillez cocher la ou les case(s) correspondant au projet pour lequel vous présentez cette demande. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section B, action 5.1 du guide du programme.

Type d'activité:       Séminaire de jeunes national  
                                  Séminaire de jeunes européen

Veillez indiquer l'objectif principal du séminaire (uniquement pour le séminaire national):

- offrir un espace de débat sur les questions relatives au Dialogue Structuré ou aux politiques de l'Union Européenne
- préparer le terrain pour l'événement officiel jeunesse organisé par l'Etat membre en charge de la Présidence
- organiser des activités en lien avec la Semaine Européenne de la Jeunesse
- renforcer le dialogue et la coopération entre les secteurs de l'éducation formelle et non formelle

## Durée de votre projet <sup>1</sup>

Veillez indiquer la durée totale du projet, de la préparation à l'évaluation, ainsi que les dates de début et de fin des activités.

Le projet débute le <sup>2</sup> : (date des premières dépenses, au plus tôt 3 mois après la date de dépôt du projet))	<u>08 / 09 / 09</u>	Le projet prend fin le: (date des derniers dépenses)	<u>31 / 01 / 10</u>
Les activités commencent le:	<u>12 / 11 / 09</u>	Les activités s'achèvent le:	<u>14 / 11 / 09</u>
Durée totale des activités (en jours), jours de voyage non compris <sup>3</sup> :			<u>3</u>
Lieu :	Mulhouse – Colmar		

<sup>1</sup> Durée du projet: entre 3 et 18 mois.

<sup>2</sup> Veillez consulter la section C du Guide du Programme (Respect des dates de dépôt et Dates du projet p.111)

<sup>3</sup> Durée autorisée des activités: pas durée spécifique pour un Séminaire National, entre 1 et 6 jours (jours de voyage non compris) pour un Séminaire Européen.

## Partie I. Identification et résumé du projet (suite)

### Objectifs généraux du programme Jeunesse en action

Veillez cocher la/les case(s) appropriée(s).

Le projet:

- encourage la citoyenneté active des jeunes, en général, et leur citoyenneté européenne en particulier;
- développe la solidarité et favorise la tolérance des jeunes, notamment dans le but de renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne;
- renforce la compréhension mutuelle entre les jeunes de différents pays;
- contribue au développement de la qualité des systèmes de soutien aux activités des jeunes et à celui de la capacité des organisations de la société civile dans le domaine de la jeunesse;
- favorise la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse.

### Thèmes et priorités

Veillez cocher la/les case(s) appropriée(s).

#### Priorités thématiques permanentes

- Citoyenneté européenne
- Participation des jeunes
- Diversité culturelle
- Inclusion des jeunes avec moins d'opportunités

#### Priorités annuelles

- Année européenne de la créativité et de l'innovation
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- Le sport comme outil de promotion de la citoyenneté active et de l'inclusion des jeunes
- La participation active des jeunes dans le cadre des élections du Parlement européen
- La prise de conscience des défis globaux (tels que le changement climatique ou le développement durable)
- La participation des jeunes dans la révision du cadre européen de coopération dans le domaine des politiques de jeunesse
- Le dialogue interculturel
- La promotion de styles de vie sains au travers d'activités physiques telles que le sport
- L'inclusion des jeunes handicapés
- Priorités du Dialogue Structuré et/ou de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse

## Résumé de votre projet

*Veillez décrire brièvement votre projet (10 à 15 lignes maximum) en veillant à être clair et concis. Ce résumé doit être rédigé en français et en anglais, quelle que soit la langue utilisée pour remplir le reste du formulaire. Si ce projet est approuvé, ce paragraphe est susceptible d'être publié. Dès lors, merci de veiller à l'exactitude des renseignements fournis, et à donner des précisions sur le(s) lieu(x), les thèmes, les objectifs, la durée en mois, les pays impliqués, le nombre de participants, les activités mises en place et les méthodes utilisées.*

Le cœur de ce projet est un séminaire européen de 3 jours, visant à développer une réflexion commune sur trois thématiques : créativité et innovation, changement climatique et dialogue interculturel. Le choix de ces thématiques est issu de discussions menées avec les jeunes du Conseil de Jeunes de Mulhouse pour déterminer leurs priorités. Durant les trois jours de séminaires, les discussions seront nourries des réalités et expériences respectives de chaque participant, donnant lieu à la production de propositions concrètes à destination des décideurs politiques.

Huit délégations de 6 jeunes, originaires de villes jumelées ou partenaires de Mulhouse ou du Conseil Général du Haut-Rhin, à savoir les villes de Chemnitz (Allemagne), Walsall (Royaume-Uni), Kassel (Allemagne), Timisoara (Roumanie), Lodz (Pologne), Usti nad Labem (République Tchèque) et Anvers (Belgique), ainsi le Powiat de Wroclaw, se réuniront en Alsace, à Mulhouse et Colmar du 12 au 14 novembre 2009. A noter que les Villes de Lodz et Usti nad Labem ont un accord de jumelage avec celle de Chemnitz. Elles y rencontreront une vingtaine de jeunes mulhousiens. Ces jeunes participants au projet appartiennent à des instances représentatives de la jeunesse ou sont engagés dans une réflexion et une démarche citoyenne. Afin de favoriser des échanges décomplexés et fructueux, une grande importance sera accordée aux techniques de rapprochement interculturel. Le Réseau Express Jeunes, habitué à ce type d'exercice, a accepté de se joindre au partenariat afin d'apporter son savoir-faire, qui s'est d'ailleurs révélé essentiel dans la construction du programme de ce séminaire. Un workshop de rapprochement est ainsi prévu après l'arrivée des participants, le 11 novembre en soirée. Il sera poursuivi le lendemain matin pour glisser progressivement vers le cœur des travaux thématiques. Les experts choisis pour animer les travaux thématiques ont eux aussi des compétences interculturelles.

Les rencontres avec les élus auront lieu au sein de l'hémicycle du Conseil Général du Haut-Rhin à Colmar, le 13 novembre, et lors de la remise officielle des travaux en séance publique le 14 novembre à Mulhouse. Une visite thématique en lien avec les travaux aura lieu au musée Electropolis le 13 au matin.

Afin de favoriser le rapprochement entre jeunes, des temps de convivialité ont été aménagés (soirées, temps-libre à Mulhouse,...), mais aussi des moments d'échanges communs (présentations, discussion des travaux des groupes thématiques,...).

Afin que les travaux s'engagent rapidement et que les jeunes soient investis des thématiques les concernant, un temps de préparation est prévu en septembre-octobre, pendant lequel des présentations sur la façon de voir le sujet dans les différentes villes européennes représentées seront élaborés par les jeunes eux-mêmes. Une rencontre préparatoire fin septembre est envisagée entre techniciens d'une part, et entre représentants de jeunes d'autre part, afin d'affiner les modalités du programme du séminaire (nature des débats en hémicycle, affinage des thèmes de discussion...).

Différents documents retraçant le résultat des échanges de ce séminaire seront produits et diffusés.

## Partie II. Le demandeur

### A. Coordonnées de l'organisation présentant la demande de subvention

Nom	Ville de Mulhouse		
Adresse	2, rue Pierre et Marie Curie		
Code postal	68948	Ville	Mulhouse Cedex 9
Région		Pays	FRANCE
Adresse électronique		Site Internet	<a href="http://www.mulhouse.fr/">http://www.mulhouse.fr/</a>
Téléphone	03 89 32 58 58	Fax	

### Personne autorisée à signer le contrat au nom du demandeur (représentant légal)

Nom (M./Mme)	Mme Risser	Prénom	Chantal
Position / fonction	Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse		

### Personne responsable du projet (personne de contact)

Nom (M./Mme)	M. Herrada	Prénom	Dominique
Position / fonction	Directeur adjoint à la Jeunesse et à la petite enfance		
Adresse électronique	<a href="mailto:dominique.herrada@ville-mulhouse.fr">dominique.herrada@ville-mulhouse.fr</a>		
Téléphone	03 89 32 59 04	Fax	03 89 32 68 98

**B. Profil de l'organisation présentant la demande de subvention**

Type	<input checked="" type="checkbox"/> organisation ou association à but non lucratif	<input type="checkbox"/> autre
Niveau d'activité	<input checked="" type="checkbox"/> local <input type="checkbox"/> régional <input type="checkbox"/> national <input type="checkbox"/> international <input type="checkbox"/> organisation non gouvernementale européenne (ONGE) basée dans l'un des pays participant au programme et ayant des antennes dans au moins 8 pays participant au programme.	

*Veillez fournir une brève description de votre organisation (activités habituelles, affiliations, etc.) de vos compétences et de votre motivation dans le domaine couvert par le projet.*

La Ville de Mulhouse exerce ses activités dans le cadre des compétences qui lui sont attribuées. Plus spécifiquement, l'ensemble des actions mises en place par le service jeunesse (listées ci-dessous) relève d'une compétence communale et sont soit menées en direct, soit déléguées à des associations tiers.

Les actions mises en œuvre par le service jeunesse et présentées ci-dessous, participent à la politique jeunesse de la Ville, qui est organisée de manière transversale et concernant de nombreux services.

#### **Le Conseil des Jeunes :**

Il réunit des mulhousiens de 14 à 18 ans et fonctionne depuis 4 ans, sur le même modèle. Il réunit régulièrement les jeunes en diverses commissions pour l'élaboration de propositions et la réalisation d'actions concrètes sur la Ville. Les jeunes conseillers se sont particulièrement attachés ces dernières années à des questions de solidarité, de discriminations, de loisirs, d'échanges avec d'autres jeunes européens, de relations intergénérationnelles...

#### **Cité Jeune :**

La Ville fête, chaque année, depuis 3 ans, l'ensemble de sa jeunesse à l'occasion d'un festival intitulé « Cité Jeune » qui se déploie sur une dizaine de jours au mois de novembre et propose des manifestations très diverses (concerts, expositions, colloques, forums internationaux, cinéma, concours scolaires, tremplins artistiques...) autour du dépassement de soi, de la découverte de l'autre, de la participation citoyenne, de la créativité...

#### **Le Conseil Municipal des Enfants :**

Mulhouse est de longue date une Ville « amie des enfants » ; elle fêtera en 2009 le 20<sup>ème</sup> anniversaire de son Conseil Municipal des Enfants mis en place pour positionner les enfants au cœur des dispositifs de démocratie participative. Ce groupe composé de 55 enfants de 9 à 10 ans, élus au niveau de leurs classes, élabore chaque année des propositions et des réalisations dans des domaines très divers (environnement, sécurité routière, solidarité, citoyenneté...).

#### **L'Aide aux Projets « IDJ » :**

La Ville a le souci de soutenir les jeunes de 13 à 25 ans pour l'ensemble des projets qu'ils souhaitent porter et mettre en œuvre. Une bourse administrée en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales du Haut Rhin, permet de soutenir chaque année une centaine de jeunes participants à des projets très divers dans le domaine de la culture, du sport, de la solidarité, du loisir...

#### **Le Trophée des jeunes :**

La Ville organise chaque année une grande réception dans un lieu de prestige (Cité de l'Automobile) visant à récompenser, par un Trophée, des jeunes gens qui se sont fait remarquer par des attitudes particulièrement citoyennes et actives dans la vie de la Cité. Ces jeunes sont nominés par un réseau de « parrains » issus du milieu institutionnel, associatif, scolaire...

#### **Les Centres de Loisirs :**

Le Service Jeunesse propose tout au long de l'année, le mercredi et pendant les vacances scolaires, un accueil à la journée des enfants mulhousiens de 4 à 10 ans pour des activités éducatives et de loisirs encadrées par des professionnels de l'animation. Les parents bénéficient d'un tarif régulé en fonction de leurs revenus.

#### **La Carte Max :**

Cette carte est éditée par la Ville et est proposée à la vente aux jeunes de 12 à 25 ans pour leur offrir des accès à tarif réduit à de très nombreuses activités culturelles et sportives.

#### **Les activités « jeunesse » déléguées aux Centre Socioculturels :**

Une grande partie des activités proposées aux enfants et aux jeunes (accueil et animations de loisirs, sport de proximité, relations parents/enfants, soutiens éducatifs...) est déléguée par la Ville à des associations de proximité installées dans les différents quartiers de la Ville. Ces structures participent tout particulièrement aux actions relevant du « Contrat Urbain de Cohésion Sociale » (Politique de la Ville contractuelle co-pilotée par l'Etat).

De plus, le Service gère également, mais au titre de la Communauté d'Agglomération, la compétence « petite enfance ». Elle s'appuie sur un réseau d'aides maternelles géré en direct et sur 18 structures d'accueil des enfants de moins de 3 ans réparties sur le territoire de la CAMSA et à qui ces missions d'accueil sont déléguées dans le cadre de délégations de service public.

Votre organisation ou groupe a-t-il déjà reçu une subvention de l'Union européenne ?

Non

Oui, préciser le type de subvention demandée ou obtenue au cours de la dernière année comptable

Subvention perçue : FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

---

Comment avez-vous eu connaissance du Programme Jeunesse en Action ?

Le directeur adjoint du service Jeunesse de la Ville, M. Herrada, est membre du Comité Régional du programme Jeunesse en Action

---

Avez-vous participé à une formation organisée par une Agence nationale ou un centre SALTO ?

Non  Oui, préciser

### Partie III. Organisations partenaires

Merci de noter que cette page doit être remplie de manière originale par chacun des partenaires du projet.

A. Coordonnées de l'organisation partenaire			
Nom	Conseil Général du Haut-Rhin		
Adresse	100 Avenue d'Alsace		
Code postal	68006	Ville	COLMAR Cedex
Région	Alsace	Pays	FRANCE
Adresse électronique		Site Internet	<a href="http://www.cg68.fr">www.cg68.fr</a>
Téléphone	03 89 30 68 68	Fax	

Personne responsable du projet (personne de contact)			
Nom (M./Mme)	MOCHEL	Prénom	Carole
Position / fonction	Chargée de mission Europe		
Adresse électronique	mochel@cg68.fr		
Téléphone	03 89 30 63 03	Fax	03 89 21 98 52

## B. Profil de l'organisation partenaire

Type	<input checked="" type="checkbox"/> organisation ou association à but non lucratif	<input type="checkbox"/> autre		
Niveau d'activité	<input checked="" type="checkbox"/> local	<input type="checkbox"/> régional	<input type="checkbox"/> national	<input type="checkbox"/> international
	<input type="checkbox"/> organisation non gouvernementale européenne (ONGE) basée dans l'un des pays participant au programme et ayant des antennes dans au moins 8 pays participant au programme.			

*Veillez fournir une brève description de votre organisation (activités habituelles, affiliations, etc.):*

Le Conseil Général du Haut-Rhin exerce ses activités dans le cadre des compétences qui lui sont attribuées. L'administration départementale compte plus de 2 350 agents et le budget 2009 de la collectivité s'élève à 837,4 millions d'euros. Le Département agit notamment en matière de solidarité, d'environnement, d'économie, de routes, de culture, d'éducation et d'ouverture à l'international.

Le budget enseignement, jeunesse, sport et culture s'élève à 81,5 millions d'euros, notamment dédiés à la modernisation d'établissements et à la construction de nouveaux collèges (55 collèges publics + 2 en construction et 12 collèges privés accueillant plus de 36 000 élèves).

Dans une période d'incertitude et de crise de socialisation, le Conseil Général souhaite, en partenariat avec de multiples acteurs publics et associatifs, contribuer à la recherche de réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les jeunes : emploi, sécurité routière, toxicomanie, insertion sociale, concrétisation de projets... Parmi les actions menées, il convient de signaler en particulier :

- le dispositif « Conduite Accompagnée 68 » qui est destiné à réduire l'accidentalité des jeunes conducteurs de 16 à 25 ans en incitant à la conduite accompagnée. Ce dispositif met l'accent sur la formation des tuteurs référents et permet, par le versement d'une aide aux auto-écoles, de réduire le coût de la formation,
- le soutien à l'association SEMAPHORE à Mulhouse : depuis 1998, le Conseil Général subventionne cette association notamment pour le fonctionnement d'un numéro vert « infos jeunes ». Il met gratuitement à la disposition des jeunes un centre d'information téléphonique dans les domaines tels que l'emploi, la formation, la culture, l'actualité, la vie quotidienne, mais aussi la sexualité, les conduites à risques... 14 600 appels ont été comptabilisés l'an passé.
- le soutien au Conseil Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse (CDMIJ) qui regroupe une quinzaine d'associations d'éducation populaire et qui constitue, depuis 2004, le centre de ressources des animateurs jeunes du Haut Rhin.

Le Département a lancé en 2008 une action de sensibilisation du grand public et des jeunes en particulier à l'Europe, notamment par la tenue en mai 2008 d'une exposition « Regards sur l'Europe » comprenant des séances de découverte de l'Europe pour les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, animations assurées par le Centre d'Information sur les Institutions Européennes dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général. Ces animations se poursuivent depuis au sein des établissements scolaires.

Le Conseil Général a également co-organisé avec la CAMSA et sous pilotage du Bureau Alsace de Bruxelles, la 30<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire Alsace Europe dédiée à la mobilité des jeunes et qui a permis de présenter à plus de 150 personnes les programmes d'éducation et formation tout au long de la vie ainsi que le programme Jeunesse en Action.

Par ailleurs le Conseil Général participe aux travaux du groupe de travail Jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur ainsi qu'au comité régional de programmation du programme Jeunesse en Action.

### C. Accord préalable de l'organisation partenaire

Je soussigné(e), au nom de (veuillez répéter le nom de l'organisation / du groupe partenaire),

Département du Haut-Rhin

confirme notre volonté de participer à toutes les étapes du projet (veuillez répéter le nom donné au projet dans la Partie I): Conseil Européen de la Jeunesse à Mulhouse

je déclare être parvenu(e) à un accord avec tous les partenaires impliqués dans le projet en ce qui concerne la part de la subvention communautaire à laquelle mon organisation / groupe peut prétendre afin de le mener à bien.

En outre, je confirme notre engagement à assurer la visibilité du soutien financier accordé au projet par l'Union européenne et à veiller à la diffusion et à l'exploitation de ses résultats (valorisation).

Nom (en majuscules):                      Nom (en majuscules): CHARLES BUTTNER, Président du Conseil Général du Haut-Rhin

Lieu:

Lieu:

Lieu:

Date:

Date:

### Partie III. Organisations partenaires (suite)

#### Composition du partenariat <sup>5</sup>

Nom de l'organisation partenaire	Statut	Pays
<i>Organisateurs</i>		
Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace	Collectivité publique	France
Conseil Général du Haut-Rhin	Collectivité publique	France
Réseau Express Jeunes	Association	France
<i>Partenaires européens :</i>		
Ville de Chemnitz	Collectivité publique	Allemagne
Ville de Kassel	Collectivité publique	Allemagne
Ville de Walsall	Collectivité publique	Royaume-Uni
Ville de Timisoara	Collectivité publique	Roumanie
Powiat de Wroclaw	Collectivité publique	Pologne
Ville de Lodz	Collectivité publique	Pologne
Ville de Usti nad Labem	Collectivité publique	République Tchèque
Ville d'Anvers	Collectivité publique	Belgique
<i>Nombre TOTAL d'organisations partenaires</i>		11

<sup>5</sup> Les séminaires européens doivent réunir des organisations partenaires d'au moins cinq pays participant au programme.

## Partie IV. Participants au projet

### A. Informations relatives aux JEUNES participant directement au projet

Veillez fournir des renseignements sur la composition du groupe de jeunes participant au projet, par pays de résidence, en omettant les accompagnateurs du groupe.

**ATT. Si le groupe comporte la présence de jeunes mineurs, n'oubliez pas de déclarer votre séjour auprès de la « Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports » de votre département**

Pays de résidence	Nombre total de jeunes <sup>6</sup>	Organisation	Répartition par sexe		Répartition par classe d'âge <sup>7</sup>			
			M	F	15-17	18-25	26-30	
Roumanie	6	Conseil de Jeunes de la Ville de Timisoara	3	3			X	
Pologne	6	Powiat de Wroclaw	3	3			X	
Pologne	6	Ville de Lodz	3	3			X	
Allemagne	6	Conseil de Jeunes de la Ville de Chemnitz	3	3			X	
Allemagne	6	Ville de Kassel	3	3			X	
République Tchèque	6	Ville d'Usti nad Labem	3	3			X	
Belgique	6	Ville d'Anvers	3	3			X	
Royaume-Uni	6	Ville de Walsall	3	3			X	
France	24	Conseil de Jeunes de la Ville de Mulhouse	12	12			X	
<i>Nombre TOTAL de participants</i>							<b>72</b>	

<sup>6</sup> Séminaire National : 15 participants au minimum, Séminaire Européen : 30 participants au minimum

<sup>7</sup> Les jeunes âgés de 15 à 30 ans à la date de dépôt de la candidature et résidant dans un pays du programme peuvent participer à un projet de Séminaire National et/ou Européen

### B. Informations relatives aux autres participants impliqués dans le projet

Votre projet implique-t-il des décideurs politiques/ experts?<sup>8</sup>  Non  Oui

Si oui, veuillez préciser leurs champs de compétence:

Elus municipaux, communautaires et départementaux, experts Jeunesse et/ou Europe des partenaires du projet, des experts de l'échange interculturel entre jeunes. Durant le séminaire, une réunion entre ces experts aura lieu afin de permettre aux Mulhousiens de faire part de leur expérience avec le programme Jeunesse en Action à leurs partenaires, dans le but de les inciter à organiser de prochaines rencontres.

<sup>8</sup> Les décideurs politiques et les experts dans le domaine des politiques de jeunesse peuvent être impliqués indépendamment de leur âge et de leur provenance géographique. Cependant, la subvention attribuée ne pourra permettre de prendre en charge les frais liés à leur participation

## Partie V. Description du projet

Les points ci-dessous vous guideront lors de la description des activités proposées. Les informations demandées sont déterminantes lors de la procédure de sélection ainsi qu'ultérieurement, lors de la réalisation du projet. Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide du programme, section B – Action 1.1.

Si nécessaire, n'hésitez pas à agrandir les cases

### Objectifs et priorités:

*Veuillez expliquer le contexte, les origines et objectifs de votre projet et de quelle manière il répond aux objectifs et priorités du programme Jeunesse en Action, de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse et/ou aux thèmes européens*

Tous les 2 ans, des jeunes mulhousiens de 14 à 20 ans sont élus pour constituer le conseil de jeunes de Mulhouse. Ce conseil composé d'une cinquantaine de membres actifs développe sa réflexion et son engagement au sein de commissions de travail thématiques choisies en début de mandat. Comme il y a 2 ans, l'une de ces commissions s'intéresse particulièrement aux échanges et réflexions partagés avec des jeunes, citoyennement engagés comme eux, dans d'autres villes et d'autres pays d'Europe et du Sud.

Le conseil précédent avait d'ailleurs organisé en 2007, un forum international traitant de questions d'engagement, de solidarité et d'exclusion avec des jeunes gens issus de conseils de jeunes ou d'organisations similaires originaires de différentes villes d'Europe mais aussi de Suisse et du Maghreb.

Nous avons pu remarquer à cette occasion leur difficulté à s'emparer, pour des questions de planning et de calendrier, des dispositifs d'aide et de soutien prévus dans le cadre du Programme Jeunesse en Action et ce forum qui a été un succès n'avait malheureusement pas pu être soumis aux instances du PEJA.

A l'occasion de l'installation du nouveau conseil en tout début d'année 2009, nous constatons que les nouveaux jeunes conseillers continuent de vraiment s'intéresser à :

- partager leurs réflexions avec d'autres jeunes d'Europe
- confronter leurs valeurs et analyses dans une démarche interculturelle
- interpeler les élus de différentes institutions et pouvoir échanger avec eux sur les différentes questions qui les intéressent.

Fort de l'expérience de 2007 nous les avons immédiatement sensibilisés aux différentes actions du programme européen jeunesse afin qu'ils puissent s'en emparer pour concrétiser l'un ou l'autre projet.

L'idée d'un séminaire européen dans le cadre de l'action 5.1. du PEJA a immédiatement attiré notre attention tout comme celle des jeunes, car il répond de manière très intéressante et proche, dans sa forme et ses contenus, au type de rencontres souhaitées par les jeunes conseillers de la commission « échange/citoyenneté »

Nous avons immédiatement partagé cette approche avec nos collègues de la Communauté d'agglomération et du Conseil Général rencontrés préalablement à l'occasion du 30<sup>ème</sup> Observatoire Alsace Europe qui était dédié à la mobilité des jeunes.

Notre démarche collective au niveau institutionnel, en tant que porteurs du projet, a donc consisté à actionner nos réseaux (villes jumelées, partenaires européens...) afin de permettre aux jeunes conseillers de construire leur projet dans les meilleures conditions en restant attentifs à ce qu'ils en restent les acteurs principaux au niveau des thèmes, des contenus, de la préparation et à ce que leur démarche et le montage du projet correspondent au mieux aux critères du programme.

## Partenariat et activités

Veillez indiquer

- **comment vous avez trouvé le(s) partenaires ,comment vous avez établi un partenariat efficace, comment les partenaires coopéreront et seront impliqués dans le projet**

Le partenariat de ce projet s'appuie essentiellement sur des partenariats existants ; villes jumelées et accords de coopération de la Ville de Mulhouse et du Conseil Général du Haut-Rhin.

Les Villes de Kassel, Chemnitz, Timisoara, Anvers et Walsall ont chacune un accord de jumelage avec la Ville de Mulhouse. Une coopération régulière, gérée par le service des relations internationales de la Ville de Mulhouse est pré-existante. Elle a donc permis une prise de contact direct et un intérêt réel pour chaque partenaire. Il légitime d'autant plus l'investissement des services et des élus dans ce projet. Les Villes d'Usti nad Labem et Lodz sont pour leur part jumelées avec Chemnitz, ce qui a là aussi permis un passage de relais efficace et contribuer à renforcer l'intérêt de la démarche pour certains partenaires.

L'accord de coopération entre le Powiat de Wroclaw et le Département du Haut-Rhin a été signé en juin 2001. L'accord prévoit la coopération dans les domaines suivants (s'inscrivant dans leurs compétences respectives) : l'action sociale, la protection de l'environnement et l'aménagement rural, le développement économique et touristique, la culture et le patrimoine, l'éducation, la formation, le sport, et les échanges scolaires, la coopération institutionnelle. Un comité mixte composé de 3 représentants du Powiat et 3 représentants du Conseil Général, désignés par leurs assemblées respectives se réunit une fois par an pour préparer le programme de travail, et pour piloter et évaluer le pilotage des actions de coopération. Le programme de travail 2007/2010 met entre autre l'accent sur la culture et les échanges entre populations.

La coopération entre les partenaires est pour partie pré-existante au projet, et a vocation à ne pas s'arrêter à ce séminaire. Chaque collectivité partenaire assistera les délégations de jeunes dans leurs travaux préparatoires (septembre-novembre) et favorisera l'échange d'informations qui permettra d'affiner la préparation des groupes de travail sur les trois thématiques du projet. De plus, les accompagnateurs des délégations seront dans la mesure du possible des responsables des services « jeunesse » de la collectivité concernée, afin de permettre un échange entre professionnels de la matière pendant la durée du séminaire mulhousien. Une réunion spécifique permettra aux organisateurs d'expliquer leur expérience particulière, notamment avec le programme Jeunesse en Action. A cette occasion les possibilités de poursuite de la démarche seront discutées, conformément au souhait du Conseil de Jeunes de Mulhouse. L'objectif est de générer une dynamique plus pérenne et un débat européen de jeunes qui ne reste pas centré sur Mulhouse ou sur un seul évènement.

- *les activités prévues pour la mise en œuvre du projet, phases préparatoire et activités d'évaluation comprises*

Veillez joindre un calendrier provisoire des activités envisagées (pour les projets de Séminaire National) et un programme journalier détaillé (pour les projets de Séminaire Européen)

### Déroulement du projet :

<b>Septembre à Novembre</b> Travaux préparatoires des jeunes dans leurs pays respectifs	<b>Novembre</b> Séminaire à Mulhouse	<b>Décembre à Janvier</b> Finalisation des documents de travail et supports de communication sur le projet, diffusion.
--	---	---



## Programme du séminaire :

Programme du séminaire Européen à Mulhouse							
	Mercredi 11 Novembre	Jeudi 12 Novembre			Vendredi 13 Novembre	Samedi 14 Novembre	Dimanche 15 Novembre
8h- 10h		Petit-déjeuner			Petit-déjeuner	Petit-déjeuner	Petit-déjeuner
		Présentation du séminaire, mot de bienvenue			Visite d'Electropolis	Ballade à Mulhouse et quartier libre (shop)	
10- 12h		Présentation de l'organisation des travaux, démarrage interculturel					
12h- 14h		Déjeuner, pause			Casse-croûte	Déjeuner libre	
14h- 16h	PC Accueil des participants	Groupe 1 Créativité et innovation	Groupe 2 Change-ment climatique et développement durable	Groupe 3 Dialogue interculturel	Conseil Général du Haut-Rhin à Colmar	Rédaction des rapports et débriefing	
16h- 18h						Workshop de rapprochement	Retour, temps calme
18h- 20h		Mise en commun des réflexions				Cocktail	
	Dîner	Dîner			Dîner	Concert Cité Jeune	
20h- 22h	Soirée conviviale	Soirée à la carte (plateau Sportif, patinoire...)			Soirée ludique		
Nuit	Logement au Centre Sportif Régional						

Une réunion de travail entre techniciens des partenaires aura lieu pendant les groupes de travail.

### **Protection et sécurité:**

*Les porteurs de projet doivent vérifier que la protection et la sécurité des jeunes participants seront assurées dans le projet. Il s'agit notamment de prendre en compte la législation, les politiques et les pratiques qui peuvent varier d'un pays à l'autre. De plus amples informations pratiques ainsi que des listes de vérification peuvent être consultées (cf Partie A1 du Guide du Programme « Protection et sécurité » et références en annexe III du Guide du Programme). Veuillez décrire dans ce formulaire les différentes mesures qui permettront de prévenir les risques et d'assurer la protection et la sécurité des jeunes participants.*

Le protection et la sécurité des jeunes qui seront accueillis dans le cadre de ce séminaire européen sera couvert par l'assurance souscrite par la Ville de Mulhouse. Cette assurance comprend une responsabilité civile envers les tiers, l'assistance médicale et le rapatriement si nécessaire.

Le transport relève de la responsabilité du transporteur.

L'encadrant est responsable de son groupe.

Afin de prévenir tout comportement abusif, un code de « bonne conduite » sera proposé à la signature de chaque jeune. Ceci permettra de fixer des limites et de responsabiliser les jeunes.

Tous les jeunes seront hébergés au Centre Régional Sportif situé à Mulhouse. Cet établissement réunit tous les agréments nécessaires à l'accueil et l'hébergement de public et de public jeune. Des dortoirs séparés filles.garçons seront prévus.

Toutes les coordonnées nécessaires et utiles seront transmises aux jeunes participants et à leurs famille 3 à 4 semaines avant le séminaire (coordonnées du centre sportif, des organisateurs...).

Une autorisation préalable sera demandée aux parents de tous les participants mineurs. Il sera également demandé à chaque participant de remplir une fiche signalétique faisant le cas échéant mentions des éventuelles maladies ou allergies (alimentaires, médicamenteuses...) connues. Ce document restera naturellement confidentiel. Les partenaires sont invités à choisir des professionnels de la jeunesse pour encadrer leur délégation.

Un dossier comprenant le programme détaillé des activités, les coordonnées des organisateurs et les numéros d'urgence sera remis à son arrivée à chaque participant.

Par ailleurs, des encadrants sont formés au secourisme.

### **Contenu et méthodologie du projet:**

*Veuillez décrire :*

- *comment le thème principal reflète les intérêts et les besoins des participants*
- *les méthodes de travail*
- *comment les activités prévues et les méthodes de travail contribueront au processus d'éducation non formelle et à la promotion du développement social et personnel des jeunes impliqués dans le projet*
- *comment les jeunes seront activement impliqués à chaque étape du projet*

Dès son installation, la Commission « Echanges et Citoyenneté » du Conseil des Jeunes de Mulhouse a fait part de son souhait de s'investir dans un projet d'échange international ou européen. Certains, qui avaient pu participer au projet de 2007, ont souhaité que cette expérience soit renouvelée et élargie, notamment au regard du nombre de jeunes et de nationalités accueillies.

Le montage du dossier est piloté par les services de la Ville de Mulhouse, avec le soutien de la CAMSA et du Conseil Général du Haut-Rhin. L'un des membres du comité de rédaction est l'animateur du Conseil de Jeunes, dont les travaux sont organisés en commissions hebdomadaires. Il assure par conséquent la continuité de l'échange d'informations avec la commission « Echanges et Citoyenneté » du Conseil. Afin d'assurer une influence directe des jeunes sur la préparation de

ce projet, les actions suivantes ont également été menées :

- participation du responsable des affaires européennes à une des réunions de la commission « Echanges et Citoyenneté »
- participation directe de 4 jeunes investis sur ce dossier à une réunion du comité de rédaction (présentation du formulaire et de l'ensemble des critères, présentation des finances, discussion du programme, débats sur la forme du séminaire...)
- présentation du dossier aux jeunes avant dépôt officiel de la candidature auprès des instances officielles du PeJA
- rencontres de jeunes avec le Réseau Express Jeunes

L'expertise du Réseau Express Jeunes, coutumier des séminaires internationaux de jeunes, et du Bureau Alsace (représentation des collectivités alsaciennes à Bruxelles) a également été sollicitée.

Les trois thématiques de travail (créativité et innovation ; développement durable ; dialogue interculturel) ont été choisies par les élus de la commission « Echange et Citoyenneté » du Conseil des Jeunes de Mulhouse. Ces thématiques sont au cœur des préoccupations de ces jeunes qui souhaitent s'investir pour leur cité.

L'ensemble des participants au projet apprendront à se connaître dès le mois de septembre 2009. Cette phase préparatoire est essentielle pour la richesse des échanges du séminaire des 12,13 et 14 novembre 2009. Chaque délégation européenne sera composée de 6 jeunes et d'un accompagnateur.

Il sera demandé à chacun des jeunes de sélectionner l'une de trois thématique et d'entamer un travail de réflexion afin que celui-ci puisse nourrir les échanges lors du séminaire européen. Trois langues de travail sont retenues : français, allemand et anglais.

Il sera par ailleurs demandé à chaque délégation de préparer une « découverte » de son pays à travers un quizz, des photos ; des musique, etc... Ceci servira du support pour la première matinée de rapprochement interculturel.

Les jeunes et leurs accompagnateurs arriveront en Alsace le 11 novembre 2009. Ils seront pris en charge par un PC accueil mis spécifiquement en place. Les jeunes logeront au centre régional sportif à Mulhouse, ce qui facilitera les contacts, les échanges et la vie de groupe.

Les questions logistiques seront coordonnées par la Ville de Mulhouse.

Chaque délégation aura désigné un chef de file qui sera un « porte parole ». Une réunion de ces porte parole sera organisée en fin de chaque journée, de même qu'un moment d'échange avec les organisateurs pour faire en sorte que tout se passe au mieux.

La première journée sera composée de deux temps forts :

- une matinée de découverte interculturelle au cours de laquelle les jeunes pourront véritablement faire connaissance et découvrir les cultures des autres pays, s'inscrivant dans la continuité des activités interculturelles entamées la veille au soir
- une après-midi de travail et de réflexion sur les trois grandes thématiques annoncées – une restitution sera organisée après le dîner. Le soir, les jeunes auront accès aux plateaux sportifs du centre.

La deuxième journée débutera par un temps de visite, lié à la thématique développement durable. L'après-midi, les jeunes se rendront au Conseil Général à Colmar afin de rencontrer et de débattre avec des Conseillers Généraux sur la base de leurs travaux de la veille. Une activité récréative est prévue en soirée.

La matinée de la troisième journée permettra aux jeunes de découvrir la Ville de Mulhouse (un temps libre est prévu). En début d'après-midi les jeunes finaliseront leurs rapports suite aux échanges de la veille avec les Conseillers Généraux avant d'aller présenter leurs travaux aux élus municipaux et communaux de Mulhouse. Enfin la journée se terminera par la participation au concert organisé dans le cadre de la manifestation Cité Jeunes.

L'évaluation se fera tout au long du séminaire, notamment par les débriefings quotidiens entre les organisateurs, accompagnateurs et chefs de file de chaque délégation. Ceci favorisera la réactivité et permettra de s'adapter aux remarques et demandes émises.

Par ailleurs une session d'évaluation et débriefing pour l'ensemble des participants est prévue le troisième jour avant la rencontre avec les élus mulhousiens. Cette évaluation se fera en deux temps : par la distribution d'une enquête de satisfaction qui sera exploitée à l'issue du séminaire et par un temps d'échanges et de parole.

### **Dimension interculturelle**

*Veuillez indiquer si et comment votre projet répond aux caractéristiques suivantes :*

- *le projet accroît la prise de conscience positive des jeunes vis-à-vis des autres cultures*
- *le projet favorise le dialogue et les rencontres interculturelles entre des jeunes de différents milieux et cultures*
- *le projet aide à prévenir et combattre les préjugés dus au racisme et à toutes les attitudes liées à l'exclusion*
- *le projet développe le sens de la tolérance et de la compréhension de la diversité*

Le projet doit permettre de réunir des jeunes venus d'Allemagne, de République Tchèque, de Pologne, de Roumanie, d'Angleterre, de Belgique et de France. Chacun connaît une culture et une réalité différente. Dès lors cette rencontre leur permettra forcément de découvrir d'autres cultures, va susciter leur curiosité et développer leur ouverture d'esprit et leur tolérance. Des animations seront spécifiquement assurées par des intervenants spécialisés dans les questions interculturelles (dont le réseau express jeunes) au regard de leurs expériences et des projets européens et internationaux qu'ils ont mené et auxquels ils ont participé.

Les différents échanges devront permettre de mettre en lumière à la fois des problématiques partagées mais aussi des approches différentes, ce qui fera la richesse des débats et des discussions. A travers cette expérience les jeunes prendront conscience des points qu'ils partagent et donnera corps à la devise de l'Union Européenne « Unis dans la diversité ».

## Dimension européenne

Veillez indiquer comment votre projet répond aux caractéristiques suivantes : cochez la/les case(s) concernée(s) et expliquez

- le projet stimule le sentiment d'appartenance à l'Europe et aide à comprendre le rôle de citoyen que les jeunes peuvent jouer dans le présent et le futur de l'Europe;

Ce séminaire européen réunira environ 70 jeunes issus de 7 pays différents. Les échanges qu'ils auront leur feront prendre conscience des points communs qu'ils ont et permettront de mettre en lumière des problématiques partagées dans chacun de leur pays d'origine. L'hébergement en un même lieu sera également propice à l'émergence et la prise de conscience de ce sentiment d'appartenance à l'Europe. Par ailleurs, la plupart des jeunes sont déjà engagés dans des démarches citoyennes dans leur pays (participation à un conseil des jeunes, vie associative...).

- le projet reflète une préoccupation commune pour la société européenne: racisme, xénophobie, anti-sémitisme, toxicomanie ...

Cette thématique sera plus spécifiquement abordée dans deux des trois ateliers de travail, à savoir celui sur le dialogue interculturel et celui sur la créativité et l'innovation. Le bien vivre ensemble et la compréhension mutuelle seront par ailleurs développés de manière transversale tout au long du projet.

- le thème du projet est d'intérêt européen: élargissement, rôle et activités des institutions européennes, action de l'UE en direction des jeunes...

Une des grandes valeurs ajoutées permises par le programme jeunesse en Action pour ce projet du Conseil de Jeunes de Mulhouse est qu'il permettra d'accueillir des jeunes venus des nouveaux Etats membres de l'UE. En effet cette volonté de rencontre et de partage entre jeunes de la « vieille » et de la « nouvelle » Europe est conditionnée par un besoin de soutien aux délégations d'Europe de l'Est, pour lesquelles le poids financier d'un tel déplacement serait trop important. Ce séminaire à Mulhouse sera l'occasion de confronter les visions sur des thématiques certes universelles, mais perçues différemment selon les contextes locaux et selon l'histoire européenne vécue différemment entre l'Est et l'Ouest du continent.

Les jeunes du Conseil de Jeunes de Mulhouse ont dès le départ exprimé leur volonté de voir ce séminaire comme le début d'échanges européens réguliers, et non comme une action éphémère. Alors que leur mandat vient de commencer (ou d'être renouvelé), ils s'intéressent aux outils dont ils disposent pour mener leurs projets à bien. L'action de l'Union Européenne en direction des jeunes les intéresse de ce fait à double titre, comme cadre favorable à leur participation au débat démocratique et aux échanges internationaux du Conseil, et comme cadre favorable à leur développement personnel dans leurs années à venir.

Les professionnels encadrant ce projet s'engagent pour soutenir cette démarche, notamment en apportant leur soutien à l'information sur l'action européenne pour les jeunes. Respectant la volonté des jeunes de voir leurs échanges pérennisés, les professionnels des différents partenaires se rencontreront pendant le déroulement du séminaire afin de discuter des suites possibles pour une coopération future. A ce titre, les porteurs de projet mulhousiens feront part de leur expérience avec le programme Jeunesse en Action et encourageront leurs partenaires à en faire également bénéficier « leurs » jeunes.

- les activités font la promotion de valeurs fondatrices européennes telles que les principes de liberté, de démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et le rôle de la loi

Cet aspect sera traité dans le cadre des méthodologies utilisées pour les différentes activités.

### **Impact, effet multiplicateur et suivi**

*Veillez expliquer l'impact attendu pour les jeunes porteurs du projet et la/les communauté(s) locale(s) impliquée(s) dans le projet ainsi que les mesures que vous avez prévu de mettre en place pour atteindre cet impact.*

*Dans une perspective à long terme, veuillez décrire comment vous comptez parvenir à un effet multiplicateur et pour inscrire votre projet et ses impacts dans la durée.*

*Veillez expliquer ce qui est envisagé pour prolonger ce projet (par exemple: autre projet dans le cadre du Programme, prolongation de la coopération avec vos partenaires...)*

Au cours de ce mandat, la commission « Echanges/Citoyenneté » du Conseil de Jeunes de Mulhouse, souhaite développer les échanges européens et internationaux entre jeunes engagés dans la vie citoyenne.

Le projet de cette rencontre favorisera les échanges d'expériences vécues par les jeunes issus des différents pays, par leur engagement au sein de leur ville, et permettra les dialogues avec des élus institutionnels. Dans le cadre la préparation de ce séminaire, il est envisagé de créer une plateforme de communication via internet, pouvant permettre aux participants des différents pays, de définir eux-mêmes et en commun accord, les thèmes et contenus qu'ils aborderont lors de la rencontre.

L'initiative des jeunes mulhousiens est une première démarche qu'ils souhaiteraient pérenniser par la création d'un réseau, constitué de délégations étrangères de jeunes, désirant s'investir dans l'échange et le développement de la coopération européenne.

Un des objectifs de cette rencontre est d'amener les participants à réfléchir sur la méthode et les moyens à mettre en œuvre dans la continuité pour faire vivre ce dispositif... (échanges, rencontres, projets thématiques constructifs et communs, ...)

## Visibilité :

Hormis l'utilisation obligatoire du logo du Programme (voir Section C du Guide du Programme – Publicité), veuillez décrire:

- comment vous garantirez la visibilité du soutien financier que vous recevrez dans le cadre du programme Jeunesse en action;
- comment votre projet apportera une valeur ajoutée manifeste à la promotion du programme Jeunesse en action.

Logo du programme téléchargeable sur le site : [www.jeunesseenaction.fr](http://www.jeunesseenaction.fr)

Afin d'assurer la visibilité du soutien par le programme Jeunesse en Action, le logo et le drapeau de l'Union Européenne seront employés sur tous les supports de manière visible, y compris sur les supports numériques/internet. Dans le cas de l'utilisation d'internet, (ex : newsletter par/pour les jeunes participants, courriels d'information), le lien vers la page du programme sera systématiquement ajouté.

La coopération de la Ville, de la Communauté d'Agglomération (CAMSA) et du Conseil Général sur ce projet se fait dans la continuité du 30<sup>e</sup> Observatoire Alsace-Europe consacré à la Jeunesse qui a lieu en janvier 2009 et qui a été l'occasion de faire la promotion de programmes tels que Jeunesse en Action (<http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/index.html>). En ce sens, la communication conjointe autour du Conseil Européen des Jeunes à Mulhouse, qui aura lieu pendant la médiatique « Cité Jeune » très suivie par les médias locaux, a pour vocation de permettre une poursuite de la communication sur les programmes européens et notamment Jeunesse en Action, vers la presse mais aussi vers les professionnels locaux de la jeunesse.

Les rencontres avec les élus ainsi que la présentation des travaux des Jeunes offriront également l'opportunité de mettre en avant ce que le programme a rendu possible.

Par ailleurs, ce séminaire est conçu par les professionnels de la Jeunesse, mais aussi des Affaires Européennes des collectivités partenaires comme l'occasion de renforcer leurs liens et capacité à monter des projets communs en s'appuyant sur les programmes de l'Union Européenne. Ainsi par exemple, la Ville de Timisoara jumelée depuis de nombreuses années avec Mulhouse, pourra pour la première fois grâce à ce programme financer l'envoi de membres de son Conseil de Jeunes à Mulhouse.

Au-delà des professionnels, les jeunes bénéficieront personnellement et à travers de leurs groupes de travail, d'informations sur les opportunités offertes par le programme Jeunesse en Action, dont certaines s'adressent directement à eux.

La diffusion de brochures sur le programme Jeunesse en Action dans le cadre de « Cité Jeune » est également envisageable.

Par ailleurs, chacun des partenaires s'engagera à diffuser l'information via son site internet. La page dédiée à la Commission Echanges et Citoyenneté du Conseil des Jeunes de Mulhouse sera également utilisée comme vecteur essentiel d'information.

La Presse sera conviée en fin de séminaire à la remise des travaux par les jeunes aux élus mulhousiens en séance publique. Il est prévu de convier également les membres du Comité Régional du PEJA à cette rencontre.

### **Diffusion et exploitation des résultats:**

*Veillez décrire de manière détaillée les mesures standards qui seront adoptées pour assurer la diffusion et l'exploitation des résultats du projet (cf Partie A1 « diffusion et exploitation des résultats » et partie B- Action 5.1 du Guide du Programme)*

De même, des actes seront publiés et traduits.

Dans le cadre de la deuxième journée de travail, les jeunes seront amenés à délimiter les enjeux des trois thématiques de travail et à émettre des propositions et des préconisations. Celles-ci seront dans un premier temps débattues avec des élus départementaux puis retravaillées et présentées dans leur forme finale aux élus municipaux et communautaires de Mulhouse.

Pendant la durée du séminaire les jeunes seront suivis et un film sera tourné. Une fois le montage réalisé ce petit film sera dupliqué sur DVD et envoyé à chacun des participants.

Une fois le séminaire passé et au regard de l'enquête de satisfaction, il sera proposé aux jeunes dans le cadre du suivi du projet de rédiger un « guide de bonnes pratiques » pour l'organisation de rencontres européennes de jeunes.

Avez-vous prévu des mesures additionnelles pour assurer la diffusion et l'exploitation des résultats ? Oui  Non

*Le cas échéant, veuillez les décrire (cf Partie A1 « diffusion et exploitation des résultats » et partie B- Action 5.1 du Guide du Programme).*

Des moyens spécifiques de types spots radio ou TV pourront être mis en œuvre.

### **Participation de jeunes ayant moins d'opportunités:**

*Votre projet associe-t-il des jeunes ayant moins d'opportunités (c'est-à-dire qui sont confrontés à des situations qui compliquent leur insertion dans la société et leurs opportunités de mobilité – voir la liste des principales difficultés ci-dessous) ou nécessitant des besoins spécifiques (aide à la mobilité, soins de santé, etc.) ? Dans l'affirmative, veuillez les décrire et motiver.*

Les organisateurs ont la volonté d'assurer une égalité des chances pour la participation à ce projet. Le critère de sélection des jeunes ne doit pas être leur capacité financière ou leur origine, mais leur investissement dans leur Ville ; ainsi le Conseil de Jeunes à Mulhouse reflète les disparités sociales de la Ville. Selon ce principe de non-discrimination, les organisateurs ne souhaitent pas faire ressortir les jeunes ayant spécifiquement moins d'opportunités, question jugée trop sensible et stigmatisante.

Nombre de jeunes avec moins d'opportunités **directement impliqués** dans le projet (sur le nombre total de participants indiqué dans la Partie IV, Tableau A de ce formulaire):

Veillez cocher la situation à laquelle ils sont confrontés:

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Difficultés sociales    | <input type="checkbox"/> Difficultés économiques    | <input type="checkbox"/> Handicap           |
| <input type="checkbox"/> Difficultés éducatives  | <input type="checkbox"/> Différences culturelles    | <input type="checkbox"/> Problèmes de santé |
| <input type="checkbox"/> Obstacles géographiques | <input type="checkbox"/> Autre - veuillez préciser: |   |

## Partie VI. Budget

Tous les montants doivent être libellés en euros

*Veillez vous référer aux règles de financement s'appliquant à ce type de projet aux parties B-1.3 et C3 du Guide Programme. L'agence exécutive et les agences nationales peuvent modifier les montants mentionnés dans la demande de subvention, conformément aux règles de financement du guide du programme*

*Sont considérées comme éligibles toutes les dépenses directement liées à la mise en œuvre du projet, nécessaires à sa réalisation, ayant lieu pendant la durée du projet tel que défini dans la convention, ayant réellement été contractées par le bénéficiaire, et étant identifiables, vérifiables et justifiées par des documents comptables.*

*Les frais de fonctionnement des structures porteuses du projet (salaires, loyer...) ainsi que les dépenses immobilières (mise à disposition de salle par exemple) sont inéligibles au titre de la subvention communautaire et du co-financement car difficilement identifiables.*

*Les coûts indirects éligibles représentent les coûts administratifs généraux du bénéficiaire pouvant être attribués à la mise en œuvre du projet.*

### A. Estimation des dépenses

	Montant	Coûts acceptés (à remplir par l'agence exécutive ou l'agence nationale)
<b>1. Coûts directs éligibles</b>		
Frais de voyage	12002€	
Frais d'hébergement / de nourriture	11852€	
Organisation de séminaires, de réunions, de consultations, d'activités	17613,80€	
Frais de publication, de traduction et de communication	7800€	
Diffusion et exploitation des résultats	€	
Autres frais liés à la mise en œuvre du projet	500€	
<b>Sous-total</b>	<b>49767,80€</b>	
<b>2. Coûts indirects éligibles</b>		
Coûts indirects	3483,75	
<b>Total prévisionnel des coûts éligibles</b>	<b>53251,55€</b>	

<b>B. Estimation des recettes</b>		
	Montant	Coûts acceptés (à remplir par l'agence exécutive ou l'agence nationale)
<b>1. Subvention demandée dans le cadre du programme Jeunesse en action*</b>		
a. Contribution aux coûts directs	37325,85€	
b. Contribution aux coûts indirects (7% des frais directs)	3483,75€	
<b>Total de la subvention demandée (a + b) **</b>	<b>40809,60€</b>	
<b>2. Cofinancement</b>		
c. Ressources propres	<b>7566,95€</b>	
d. Autres contributions destinées à ce projet (veuillez préciser chaque source):		
<b>Conseil Général du Haut-Rhin</b>	3800€	
<b>Réseau Express Jeunes</b>	1075€	
<b>Total du cofinancement (c+d)</b>	12441,95€	
<b>Total des recettes estimées***</b>	<b>53251,55€</b>	

\* 75% du total des coûts éligibles peuvent être demandés dans le cadre du programme Jeunesse en Action (sauf si un % inférieur de la subvention est demandé par le candidat)

\*\* Le montant maximum de la subvention de l'UE ne peut pas dépasser 50.000 €

\*\*\* Veuillez noter que le total des recettes estimées doit être égal à celui des dépenses estimées

<p>Votre organisation a-t-elle/il soumis ou reçu une subvention communautaire pour l'année en cours ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, merci de préciser la référence du contrat:</p>
--

## C. Calcul détaillé de la subvention demandée

Tous les montants doivent être libellés en euros

Ajoutez des lignes si nécessaire

<b>Frais de voyage</b>						
<i>Remarque: seuls les moyens de transport et les tarifs les plus économiques peuvent faire l'objet d'un remboursement. Veuillez inclure les déplacements sur place. Le cas échéant, veuillez distinguer clairement les différentes phases de votre projet (par ex. préparation, activité, suivi, etc.) dans la colonne "identification".</i>						
Identification	Porteur de projet/ jeunes concernés	Nombre de personnes	Origine	Destination	Moyens de transport	Coût
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Chemnitz	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Kassel	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Wroclaw	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Lodz	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Usti nad Labem	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Anvers	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Walsall	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
Voyage A/R pour Mulhouse, estimation moy. à 200€/personne	Jeunes et 1 accompagnateur	7	Timisoara	Mulhouse	Bus, train, ou avion low-cost	1400
2 Bus pour les déplacements le 13 novembre	Jeunes et accompagnateurs	80	Mulhouse	Colmar	Bus	450
Déplacements A/R à Mulhouse (2,20€x2/personne)	Jeunes et accompagnateurs	80	Mulhouse	Mulhouse	Tram	352
<b>TOTAL</b>						<b>12002</b>

<b>Frais d'hébergement / de nourriture</b>				
Veuillez fournir une estimation des frais d'hébergement et de nourriture. Le cas échéant, veuillez distinguer clairement les différentes phases de votre projet (par ex. préparation, activité, suivi, etc.) dans la colonne "identification"				
Identification	Nombre de personnes	Nombre de jours	Coût par jour	Coût
Logement au Centre Régional Sportif	80	4	13	4160
Petit-déjeuners	80	4	4,6	1472
Repas	80	5	9,8	3920
Casse-croûte du samedi	80	1	5	400
Verre de l'amitié au Conseil Général	-	1	-	250
Réception samedi soir	100	1	15	1500
Boissons pour les ateliers	-	-	-	150
			<b>TOTAL</b>	<b>11852</b>

<b>Organisation de séminaires, réunions, consultations, activités. Veuillez insérer les dévis</b>			
Le cas échéant, veuillez distinguer clairement les différentes phases de votre projet (par ex. préparation, activité, suivi, etc.) dans la colonne "identification".			
<b>a) Frais de location (salles, équipement, etc.)</b>			
Identification	Nombre de jours	Coût par jour	Coût
Location salles de travail et amphithéâtre au Centre Régional Sportif	4	75	300
+ matériel audio-visuel	4	7,5	30
Location salles de sport au Centre régional sportif	4	0	0
Intervention du Réseau Express Jeunes	3	-	3575
Intervention du CIEE	1	0	0
Musée Electropolis (visite guidée en trois langues)	1	2,40x72 +32x3	268,8
Soirée Bowling	1	18x80	1440
			<i>Sous-total</i>
			<b>5613,80</b>

<b>b) Frais d'interprétariat (comprenant les voyages, l'hébergement et la rémunération du travail de l'interprète)</b>				
Langue source et langue cible	Nombre d'interprètes	Nombre de jours	Coût par jour	Coût
Français <-> Allemand et Anglais (Interprétariat)	non connu	2	(devis à venir)	(estimation) 12000
			<i>Sous-total</i>	12000
			<b>TOTAL Frais de séminaires</b>	<b>41467,8</b>

<b>Frais de publication, de traduction, de communication</b>	
Veuillez fournir une estimation des frais liés à la production et la traduction du matériel d'information et de communication	
Identification	Coût
Français <-> Allemand et Anglais (Traductions écrites)	2800
Réalisation d'une vidéo	3500
Frais de communication, documents (kit documentaire)	1500
	<b>TOTAL</b>
	<b>7800</b>



<sup>10</sup> Si la numéro IBAN Code (International Bank Account Number) s'applique dans le pays dans lequel la banque est située.

## Partie VIII. Signature du représentant légal

*Le demandeur s'engage à informer l'agence exécutive ou l'agence nationale de tout changement éventuel affectant les activités telles qu'elles sont décrites dans le présent formulaire.*

*Le demandeur autorise la Commission européenne, l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture et les Agences nationales à publier et à utiliser toutes les données statistiques fournies dans cette demande de subvention dans un but de gestion et d'évaluation du Programme Jeunesse en Action. Toutes les données personnelles sont traitées en accord avec la réglementation (EC) N°45/2001 du Parlement européen et du Conseil sur la protection des individus à l'égard du traitement des données personnelles par les institutions communautaires.*

*Sur base d'une demande écrite, toute personne peut accéder à ses données personnelles. Toute demande doit être adressée à l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture ou à l'Agence nationale concernée. Toute personne peut introduire, à tout moment, une plainte à l'encontre du traitement de ses données personnelles via le European Protection Supervisor.*

### **Organisation / groupe demandeur**

Nom:

### **Représentant légal**

Nom (en majuscules):

Lieu:

Signature:

Date:

## Partie IX. Déclaration sur l'honneur

À compléter par la personne habilitée à engager légalement l'organisation demandeuse.

Je soussigné(e) certifie que tous les renseignements figurant dans cette demande, y compris la description du projet, sont à ma connaissance corrects, et déclare être au fait du contenu des annexes du formulaire de demande.

Je confirme que mon établissement possède la capacité financière et opérationnelle de mener à bien le projet proposé.

Je prends bonne note qu'aucune subvention, conformément aux dispositions du règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes<sup>10</sup>, ne pourra être accordée aux demandeurs:

a) qui sont en état de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif ou de cessation d'activité, qui font l'objet de procédures autour de telles questions, ou qui sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

b) qui ont fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant la moralité professionnelle des candidats;

c) qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que l'autorité contractante peut justifier;

d) qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement de leurs impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays de l'autorité contractante ou encore celles du pays où sera exécuté le contrat;

e) qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit de fraude, de corruption ou d'implication dans une organisation punissable par la loi, ou pour toute autre activité illégale susceptible de porter préjudice aux intérêts financiers des Communautés;

f) qui, à la suite d'une autre procédure de passation de marchés ou d'octroi de subventions financée par le budget des Communautés, ont été reconnus comme étant à l'origine d'un cas majeur de rupture de contrat pour avoir manqué à leurs obligations contractuelles;

g) qui, dans le cadre de leur demande de subvention, sont confrontés à un conflit d'intérêts; ou

h) qui, dans le cadre de leur demande de subvention, se sont rendus coupables de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigibles par l'autorité contractante en application des conditions de participation à la procédure d'octroi de subventions, ou qui n'ont pas fourni ces renseignements.

J'atteste que ni moi, ni l'établissement pour lequel j'agis ici en tant que représentant légal, ne sommes dans l'un des cas susmentionnés, et déclare savoir que les sanctions prévues par le règlement financier peuvent être appliquées en cas de fausse déclaration.

Dans l'hypothèse où ma demande de subvention serait honorée, j'autorise la Commission / l'agence à publier sur son site Internet ou sur tout autre support approprié:

- le nom et l'adresse du bénéficiaire de la subvention;
- l'objet de la subvention;
- le montant alloué et le taux de couverture des frais inhérents au programme de travail approuvé.

Lieu:

Date (jour/mois/année):

Signature:

Cachet de l'organisation demandeuse:

Nom (en majuscules):

Position / fonction:

<sup>10</sup> Règlement (CE) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 248 du 16.9.2002) et règlements (CE) n° 2342/2002 (JO L 357 du 31.12.2002) et n° 1248/2006 (JO L 227 du 17.8.2006) de la Commission. Ces règlements sont consultables en ligne sur le site du Journal officiel à l'adresse <http://europa.eu.int/eur-lex>.

## Liste de contrôle

Avant de transmettre le présent formulaire à l'agence exécutive ou l'agence nationale, veuillez vérifier les points suivants:

### LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DOIT CONTENIR LES DOCUMENTS SUIVANTS:

une lettre officielle d'accompagnement du demandeur et tous les autres documents dont il est question dans la demande de subvention.

le présent **formulaire de demande**, dont l'original est dûment complété et signé par la personne autorisée à engager juridiquement le demandeur (signatures obligatoires aux parties VIII et IX du présent formulaire), ainsi que les **accords préalables** de tous les organisations dont l'original est dûment complété et signé (seulement pour les Séminaires Européens). Veuillez noter qu'au moment de l'envoi de la demande de subvention ces accords peuvent être des copies faxées à condition que l'original soit envoyé à l'agence avant le comité d'évaluation de l'Action 1

#### ❖ Les documents suivants doivent obligatoirement être joints pour des demandes de subvention supérieures à 25 000 €:

Conformément aux dispositions du Règlement Financier applicable au budget général des communautés européennes, tous les promoteurs – à l'exception des organismes publics et des groupes informels – qui font une demande de subvention auprès de l'Union Européenne, doivent accompagner leur formulaire de demande des documents financiers suivants :

**le compte de résultat de l'organisation** du demandeur,

Et

**le bilan du dernier exercice comptable** pour lequel les comptes ont été clôturés.

Ces documents doivent permettre d'évaluer la capacité financière des promoteurs. Veuillez noter : la présentation des informations indiquées ci-dessus est libre, il n'existe pas de formulaire type.

#### ❖ Les documents obligatoires supplémentaires pour les projets déposés uniquement au niveau national (auprès de l'Agence nationale)

**pour les organisations privées uniquement:** une copie des **statuts** ou de tout autre document officiel équivalent (par ex. journal officiel, registre, etc.) indiquant la finalité de l'organisation, son nom, son adresse, son représentant légal et le numéro d'agrément délivré par les autorités nationales;

**pour les organismes publics:** une résolution légale ou une décision ou tout autre document officiel établi concernant l'organisme public.

Ces documents ne sont pas à fournir si le porteur de projet a déjà présenté ces derniers lors d'une demande de subvention précédente dans le cadre du programme Jeunesse en action et à condition qu'aucun changement se soit pas produit entretemps.

#### ❖ Les documents obligatoires supplémentaires pour les projets déposés uniquement au niveau européen (auprès de l'Agence exécutive)

la **fiche d'entité légale** dûment signée par la personne habilitée à engager légalement le demandeur (personne physique / entreprise privée / entité de droit public). Remarque: des documents justificatifs supplémentaires sont à joindre en fonction du statut du demandeur. Leur nature est précisée dans chaque type de formulaire. (La fiche d'entité légale peut être téléchargée du site de la Commission européenne à l'adresse: [http://ec.europa.eu/budget/execution/leqal\\_entities\\_en.htm#en\\_es\\_fr](http://ec.europa.eu/budget/execution/leqal_entities_en.htm#en_es_fr));

la **fiche signalétique** dûment signée par la personne habilitée à engager légalement le demandeur et certifiée par la banque (signatures originales exigées). La fiche à remplir est celle du pays où se trouve la banque de l'organisation bénéficiaire des fonds communautaires, même si le siège officiel de l'organisation se trouve dans un autre pays. (Cette fiche peut être téléchargée du site de la Commission européenne à l'adresse: [http://ec.europa.eu/youth/program/financial\\_identification\\_en.html](http://ec.europa.eu/youth/program/financial_identification_en.html))

Liste des Correspondants régionaux du Programme européen Jeunesse en Action

RÉGION	ORG.	CORRESPONDANT	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE	TÉL. FAX
<b>ALSACE</b> 67-68	DRDJS	Aude BARBEROT	B.P. 60283 14 rue du Maréchal Juin	67007	STRASBOURG cedex	03-88-76-80-45/7610 -----76-76-11
<b>AQUITAINE</b> 24-33-40-47-64	DRDJS	Annie BANNIER Catherine DE NADAI	7, boulevard Parc des Expositions	33525	BRUGES	05-56-69-38-51 -----50-02-30
<b>AUVERGNE</b> 03-15-43-63	DRDJS	Josyane GAUTIER	34, rue Albert Thomas	63038	CLERMONT FERRAND	04-73-34-91-67 -----93-82-29
<b>BOURGOGNE</b> 21-58-71-89	DRDJS	Anne PEUBEZ	10, boulevard Carnot BP 1530	21034	DIJON Cedex	03-80-68-39-09 02.80.58.39 00 (standard) -----01
<b>BRETAGNE</b> 22-29-35-56	DRDJS	Régis LEPRETRE	4, avenue du Bois Labbé CS 94 323	35043	RENNES cedex	02-23-48-24-52 -----01
<b>CENTRE</b> 18-28-36-37-41-45	DRDJS	Mélanie VALIANI	122, rue faubourg Bannier	45042	ORLEANS	02-38-77-49-41 -----53-98-99
<b>CHAMPAGNE</b> 08-10-51-52	DDJS	Léna CLEMENT	4, rue Dom Pierre Pérignon - BP 528	51037	CHÂLONS en Champagne Cedex	03-26-26-98-42 -----01
<b>CORSE</b> 2A-2B	Collecti vité territori ale	Laudoria VANNUCCI	Direction du Sport et de la Jeunesse de la collectivité territoriale de Corse– Hôtel de région 22 cours Grandval – BP 215	20187	AJACCIO cedex 1	04-95-50-38-74 04-95-50-38-88
<b>FRANCHE-COMTE</b> 25-39-70-90	DRDJS	Patricia CHASTEL	27, rue Sancey B.P. 1983	25020	BESANÇON	03 81 41 26 19 -----51-54-85
<b>ILE-DE-France</b> 75-77-78-91-92-93-94-95	DRDJS	Ludovic BRUN et Marie Claire LAURENT- LOUVEAU	6, rue Eugène Oudiné	75013	PARIS	01-40-77-55-84 01-45-85-33-20
<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b> 11-30-34-48-66	DRDJS	Catherine AMELINEAU	190, avenue du Père Soulas	34094	MONTPELLIER Cedex 05	04-67-10-14-45/00 -----41-38-80
<b>LIMOUSIN</b> 19-23-87	DRDJS	Alain GUERAUD	Immeuble l'Intendant 45, rue Turgot	87036	LIMOGES	05-55-33-92-22 -----16
<b>LORRAINE</b> 54-55-57-88	DRDJS	Marie-Agnès PIERROT	4, rue du Général Drouot B.P. 708	54064	NANCY cedex	03-83-35-95-99 -----30-45-83
<b>MIDI-PYRENEES</b> 09-12-31-32-46-65-81-82	DRDJS	Chantal VERREY	5 rue du Pont Montaudran BP 9	31068	TOULOUSE Cedex 7	05-34-41-73-38 05-34-41-73-83
<b>NORD-PAS-DE-CALAIS</b> 59-62	DRDJS	Annie-Claire DUFOUR	35, rue Boucher de Perthes	59044	LILLE	03-20-14-42-38 -----43-06
<b>NORMANDIE (Basse)</b> 14-50-61	DRDJS	Serge ROCHEFORT	6, av Maréchal Montgomery B.P.5185	F- 14075	CAEN cedex 5	02-31-43-26-09 -----93-71-50
<b>NORMANDIE (Haute)</b> 27-76	DRDJS	David DURAND	55, rue de l'Amiral Cécille	76179	ROUEN	02-32-18-15-44 -----99
<b>PAYS DE LOIRE</b> 44-49-53-72-85	DRDJS	Claude NAUD	Rue François Broussais B.P. 936	44075	NANTES	02-40-52-44-44 -----60
<b>PICARDIE</b> 02-60-80	DRDJS	Marie HOEL LANDARD	20, square Friant les 4 Chênes	80039	AMIENS Cedex 1	03 22 33 89 37 -----70
<b>POITOU-CHARENTES</b> 16-17-79-86	DRDJS	Nathalie BATARD	14, boulevard Chasseigne B.P 555	86020	POITIERS	05-49-37-08-80 -----88-26-25
<b>PACA</b> 04-05-06-13-83-84	DRDJS	Georges SYLVESTRE	160, rue Albert Einstein CS 90002	13453	MARSEILLE Cedex 1	04-88-08-91-44 -----01
<b>RHÔNE-ALPES</b> 01-07-26-38-42-69-73-74	DRJS	Philippe-Fabien DESIGAUD	239 - 241 rue Garibaldi	69422	LYON	04-72-84-56-20 -----55-51
<b>GADELOUPE</b>	DRJS	Philippe RONDOT	2, boulevard Maritime	97100	BASSE-TERRE	05-90-81-33-57 -----24-28
<b>GUYANE</b>	DDJS	Brice CHANTRELLE	Bd. de la République BP.7021	97307	CAYENNE	05 94 29 92 03 05 94 30 00 59
<b>MARTINIQUE</b>	DDJS	André FAURE	14, rue Alikér B.P. 669	97264	FORT-DE- FRANCE	05-96-59-03-27 -----63-18-48
<b>REUNION</b>	DRJS	Tony MINATCHY	14, allée des Saphirs	97487	SAINT-DENIS	02-62-20-96-40 -----41

Pour envoyer un mail au correspondant régional du PEJA de votre DRDJS: [prenom.nom@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:prenom.nom@jeunesse-sports.gouv.fr)  
Sauf pour la Corse [lily.vannucci@ct-corse.fr](mailto:lily.vannucci@ct-corse.fr)